

AVRIL
2021

Ablis

MAGAZINE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

**PAGE
6**



Le projet Petite Ville de Demain pour Ablis.

ASSOCIATIONS

La liste de toutes
les associations
de la commune.

PAGE 3

TRAVAUX

Programme
Triennal de Voirie
2020-2021-2022.

PAGE 11

CULTURE

3^{ème} édition du
Concours de
Magie.

PAGE 14

ÉDITO



Visite des entreprises locales par Madame la Sous-Préfète.

Chères Ablisiennes, chers Ablisiens,

Notre vie quotidienne continue malgré les restrictions sanitaires, et nous devons faire face à toutes nos responsabilités familiales et professionnelles en intégrant ces contraintes, plus ou moins facilement. Le conseil municipal et moi-même sommes conscients des difficultés extrêmes que certains d'entre vous rencontrent en voyant leur activité baisser ou stopper, en percevant un revenu moindre, voire en perdant leur emploi. Les élus et les agents de la ville font tout leur possible pour

rendre service à la population, tout en préservant la sécurité sanitaire de chacun. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

La campagne de vaccination évolue trop lentement à notre goût. Les résidents de l'EPHAD et les plus de 75 ans sont maintenant presque tous vaccinés.

Ce magazine sera consacré, entre autres, à deux sujets majeurs qui revêtent un caractère important pour la vie quotidienne et l'avenir de notre commune.

Tout d'abord, le plan triennal de voirie a été voté. Nous attendons le retour du département. Il ne pourra être mis en œuvre qu'à partir du 4^{ème} trimestre. Vous trouverez dans ce magazine la liste des travaux qui ont été définis en commission et en conseil municipal.

Ensuite, la candidature d'Ablis a été retenue pour le programme national des « Petites Villes de Demain ». Ce programme concerne les villes de moins de 20 000 habitants. Il conforte le rôle de centralité des petites villes, renforce le maillage du territoire et leur permet de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir.

Le territoire communal continue de se transformer, avec trois principaux chantiers :

- L'agrandissement de la mairie, où les travaux évoluent de façon positive, même si des imprévus dus à des études d'amiante et des modifications de plan dues à des canalisations affleurant les fondations ont retardé nos prévisions,
- Les travaux de L'EHPAD, qui devraient commencer au mois de juillet,
- Le projet de maison médicale, dont le volet foncier est en cours de traitement, et pour lequel le département attend l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Madame Geronimi, sous préfète de Rambouillet, nouvellement nommée dans notre arrondissement, a répondu favorablement à mon invitation. J'ai pu ainsi lui présenter notre commune et ses enjeux, en échangeant avec plusieurs entreprises de nos zones d'activités et notre agriculteur, producteur d'asperges BIO.

En ce mois d'Avril, les beaux jours arrivent et nous avons envie de retrouver une proximité qui nous est encore refusée. Dans le respect des consignes sanitaires, n'hésitez pas à sortir et profiter des différents chemins de randonnées, notre voie verte (attention aux chenilles processionnaires) et notre parcours sportif.

La crise sanitaire n'est pas terminée, nous devons encore être patients et surtout prudents. Tenons bon, continuons de respecter les gestes barrières en attendant bientôt des jours meilleurs.

Jean-François SIRET, votre Maire.

VILLE D'ABLIS

8, rue de la mairie - 78660 Ablis 01.30.46.06.06 mairie@ablis.fr

Directeur de la publication : Jean-François Siret, Maire.

Rédacteurs : Claire Aguillon, Jean-François Delarue, Clarisse Chalard, Daniel Coquelle, Béatrice Hondarrague, Laurent Alleaume.

Maquette et mise en page : Emily CORMERAIS.

Crédits Photos : © Commune d'Ablis.

Impression : commune.

Tirages : 1450 exemplaires.

Parution : Avril 2021.

VIE ASSOCIATIVE

La crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an a eu plus d'un impact. Nous les connaissons toutes et tous, tant d'un point de vue sanitaire, économique, social qu'associatif. Sur ce dernier aspect, notre commune a été particulièrement concernée, la vie associative y étant riche et dynamique.

Malgré des activités en suspens, il nous paraît important et utile de donner la parole aux associations de la commune. Car leurs activités reprendront et continueront à contribuer à l'épanouissement ou l'accompagnement des uns et des autres. Pour ce faire nous avons sollicité plusieurs d'entre elles :

- Le Foyer Rural d'Ablis (FRA), créé en 1974, qui participe à la vie de la commune au travers d'activités sportives & culturelles (18 sections proposées) ainsi que divers événements (Marché de Noël, participation à la Fête d'Ablis, différentes soirées à thèmes..).
- L'Etoile Ablisienne qui s'occupe de l'école de musique d'Ablis et du théâtre,
- Le Tennis Club d'Ablis, créé en 1977, qui propose une pratique du tennis en loisir et en compétition,
- L'AAJA (Association des Animations de la jeunesse d'Ablis), qui propose plusieurs activités pour enfants sur différents thèmes (défilé du Père Noël, carnaval, fête d'Halloween, activités manuelles et autres),
- Le ABLIS Football Club qui propose un entraînement et des rencontres interclub pour jeunes et adultes

Ces associations fonctionnent grâce à la participation des bénévoles, comme le souligne le ABLIS FC : « une association sans bénévole n'existerait pas ». Pourtant ils ne sont pas les seuls maillages du milieu associatif. L'Etoile Ablisienne, le Foyer Rural et le Tennis Club emploient des salariés ou font appel à des prestataires (AAJA).

Mais le bénévolat reste le principal moteur du tissu associatif. Ils sont 16 au Foyer Rural, dont les principaux membres du bureau sont des bénévoles (secrétariat, trésorier, président et leurs adjoints). L'Étoile Ablisienne précise que des postes essentiels comme celui de Trésorier en charge de l'établissement des payes, de la gestion des charges et de la réalisation du bilan annuel sont tenus par des bénévoles.

Ces derniers sont des « habitants de notre commune et de communes voisines » à l'AAJA, mais parfois les parents des adhérents les plus jeunes (ABLIS FC).

Mais c'est quoi le bénévolat finalement ? Le bénévolat est défini par le Foyer Rural comme le souhait personnel de participer activement à la vie de la commune en proposant ses compétences, avec pour récompense la reconnaissance des adhérents. Cette idée du bénévolat est partagée par l'Etoile Ablisienne ou l'AAJA. Le bénévole s'investit

par plaisir et pour un retour sur ses compétences. Il y a aussi l'idée que le bénévolat permet l'intégration de nouveaux habitants. Aider ponctuellement à un événement comme un loto ou participer à des déplacements et accompagnements de jeunes joueurs, ce n'est pas que contribuer à la vie de l'association mais c'est aussi rencontrer d'autres habitants. C'est cette idée de la convivialité que revendique le Tennis Club.

Et ces bénévoles, qu'attendent-ils de leurs adhérents ? Tout d'abord, partager des activités, prendre du plaisir, échanger, communiquer s'amuser, mais pas uniquement. Les adhérents : « ne sont pas justes consommateurs d'une activité mais surtout ils apportent leur aide, seulement si et je dis bien seulement si, ils en ont envie ! »... Une attente d'aide et de participation qu'on retrouve aussi pour l'AAJA ou le ABLIS FC.

A cela s'ajoute un autre aspect, comme le souligne le président du Football Club d'Ablis, il est aussi question de : « valeurs à respecter pour permettre à tous de participer sereinement à la vie du club et dans le plus grand respect ».

Ainsi une association est bien plus qu'une activité, c'est aussi un lieu de socialisation et de développement de soi dans l'intérêt du plus grand nombre.

Laurent ALLEAUME, Maire Adjoint.



Forum des Associations au Gymnase

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	ACTIVITES	CONTACTS	
A.A.J.A	Anim, Jeunesse	Mme DESAGE	01 30 88 01 68 06 42 08 07 03
A.A.M.S.Y	Assistantes Maternelles	Mme DESAGE	01 30 88 01 68
Ablis Sports Loisirs	Marche Nordique	Mr GUILLOT	03 03 45 02 63
A.C.A.A	Commerçants	Mr DENFER	01 30 59 13 11
A.H.P.A.	Histoire et Patrimoine d'Ablis	Mr AUBOIS	06 34 23 39 19
Amicale Bouliste	Pétanque	M. PEPIN	06 85 20 24 11
Amicale des Pompiers	Pompiers	Mr GAU	
A.T.T.A	Tennis de table	M. SILVESTRI	01 30 88 01 23
C.A.R	Collec diverses	Mme WARIN	01 30 59 07 13
Chasse		M. PERROT	06 22 39 15 66 01 30 59 03 50
Etoile Ablisienne	Musique / Théâtre	Mme BIDOU	01 30 59 19 07 06 76 77 09 99
	Tai Chi Cuan	Mme FRESNY	
F.N.A.C.A		M.LACOUR	01 30 59 15 14
Anciens Combatants		Mme ROBICHON	01 30 59 13 43
Football Club d'Ablis	Football	M. LAMIK	06 16 12 33 98
La Comedia Del Ablys	Compagnie de Théâtre	Mr BIDOU	06 76 77 09 99
La Gerbe d'Or	Club des Aînés	M. HENault	09 81 68 06 72 06 58 39 83 54
		Mme PARISSE	01 30 59 06 24 06 10 57 35 06
Pêche d'Ablis	Concours - Loisirs	Mr GAU	06 65 47 36 30
Syndicat d'Initiative	Manifestations	Mme BERTRAND	06 98 86 63 25
Tennis Club d'Ablis	Tennis	M. JULIEN	06 42 66 20 07
Vélo Club d'Ablis	Cyclisme	M. FAVREAU	01 30 59 10 61 06 60 32 84 64

ASSOCIATIONS	ACTIVITES	CONTACTS	
FOYER RURAL	Président	M. HONDARRAGUE	06 88 56 32 93
	Vice-Président	M. MONCHAU	06 79 78 03 18
	Art floral	M. AUBOIS	06 61 91 78 79
	Badminton	M. ABGUILLERM	06 60 58 00 03
	Basket	S. VERDIER	06 63 84 13 61
	Chi Kong	Mme LÊ	06 61 26 03 80
	Danse Moderne et break danse	G. TAVERNIER	06 86 51 59 16
	Danse Cubaine	Mr HONDARRAGUE	06 88 56 32 93
	Dessin - Peinture	Mme VIQUERAT	06 88 96 28 65
	Escalade	M. MONCHAU	06 79 78 03 18
	Full Contact	M. BIRBAUD	06 42 78 37 10
	Gym enfant	M. HONDARRAGUE	06 88 56 32 93
	Gym douce	Mme CHILIAN	06 50 32 75 45
	Gym fitness	Mme CHILIAN	06 50 32 75 45
	Judo	Mme CROSNIER	06 71 34 12 42
	Karaté	Mme MANGEAS	06 62 54 72 46
	Marché de Noël	Mme HONDARRAGUE	06 88 53 32 93
	Méditation Cristalline	Mme CALAMARCOVICH	06 32 51 62 29
	Eveil corporel - Motricité	Mme HOUYVET	06 21 19 00 54
	Photo	M. MAGNIER	06 11 20 69 38
Poterie	Mme PORTEAU	06 59 42 73 92	

MAIRIE PRATIQUE

8, RUE DE LA MAIRIE - 78660 ABLIS

Téléphone : 01.30.46.06.06-Courriel : mairie@ablis.fr - www.ablis.fr

HORAIRES COVID : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 16H À 18H

MERCREDI ET SAMEDI DE 10H À 12H

ABLIS, PETITE VILLE DE DEMAIN

Un projet de revitalisation de la commune !

En 2020, l'Etat a engagé un vaste plan de relance d'un montant de 100 milliards d'euros, dont 3 milliards consacrés au programme Petites Villes de Demain.

L'objectif de ce programme est la revitalisation des territoires des communes de moins de 20000 habitants, économique, sociale et écologique. Il vise l'amélioration du cadre de vie notamment par le développement de l'habitat, des commerces et des services, de nouvelles mobilités, la valorisation du patrimoine, l'amélioration des équipements publics.

Piloté au niveau national par le ministère de la cohésion des territoires et de la transition écologique, il est relayé au sein des départements par les préfets. Il s'étale sur les six années du mandat municipal, avec une première phase d'études d'une durée de 18 mois, suivie d'une phase de réalisation.

ABLIS, une commune rurale devenue pôle d'appui de Rambouillet Territoires

Depuis l'époque celtique, Ablis bénéficie d'une attractivité particulière par sa situation géographique. Aujourd'hui, plus que jamais, sa situation très favorable au croisement de l'autoroute A11, la RN 10 et la RN 191 a transformé une commune rurale en un pôle économique de croissance au sein de Rambouillet Territoires.

En cinquante ans, Ablis a ainsi connu une totale transformation de son territoire :

- La population a augmenté de 1100 à plus de 3500 habitants,
- Le nombre de logements a augmenté de 400 à 1500,
- Deux zones d'activité ont vu le jour, ainsi que des commerces, soit environ 1300 emplois,
- D'importants travaux ont eu lieu, notamment

ABLIS, des besoins importants

Les perspectives pour les années qui viennent renforcent encore le rôle de la commune au sein de Rambouillet Territoires, avec de nouvelles entreprises dans les deux zones d'activité et la création d'une troisième zone (Ablis Nord II) d'une superficie de 23ha, dédiée à une importante plateforme logistique. L'attractivité de la commune se traduit également par une activité immobilière croissante.

La dimension qu'a pris la commune au cours de ces dernières décennies nécessite d'établir un diagnostic et des priorités de revitalisation, dans le cadre de la transition écologique.

La vétusté de certains équipements, leur capacité insuffisante au regard des besoins des ablisiens, les difficultés des services municipaux, un patrimoine historique à réhabiliter, une offre commerciale à développer, de nouvelles mobilités à créer : voici ci-contre quels sont les principaux axes de la revitalisation pour Ablis.



1000 Petites Villes de demain ont été sélectionnées parmi les communes de moins de 20000 habitants. Pour les Yvelines, la préfecture a choisi neuf Petites Villes de Demain, dont Ablis et Saint-Arnoult en Yvelines au sein de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires.

En avril, la commune d'Ablis, en concertation avec Rambouillet Territoires et la commune de Saint-Arnoult, va soumettre au préfet les axes de son projet de revitalisation, ses demandes en matière d'études et expertises, le recrutement d'un chef de projet.

la transformation de la place des fêtes, le contournement d'Ablis, la rénovation partielle de la rue Pierre Trouvé.

Les équipements et services municipaux ont également connu un développement important afin de proposer un cadre de vie agréable et de répondre aux besoins de la population :

- **Ecoles** maternelle et élémentaire,
- **Jeunesse** : centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, espace jeunes,
- **Sports** : salle polyvalente, terrain de football, gymnase, courts de tennis extérieurs et couverts, terrain de basket, city stade, terrain de pétanque,
- **Culture** : médiathèque, maison des associations, salle de spectacles, jumelage,
- **Santé** : maison médicale, maison de retraite.



Le projet Petite Ville de Demain pour Ablis

Les principales actions suivantes ont été définies, et feront l'objet d'études approfondies dans les 18 mois qui viennent. A l'issue de de cette phase d'études, une convention cadre sera établie, valant Opération de Revitalisation de Territoire. En fonction de ces études, des choix opérés par la préfecture et des financements possibles, un programme de réalisation de travaux sera engagé pour les quatre années suivantes.

Rénovation de la salle polyvalente et du gymnase

La salle polyvalente et le gymnase accueillent l'ensemble des sports en salle à l'exception du tennis qui bénéficie d'un équipement couvert spécifique. Ces deux salles, construites dans les années 1980, sont dans un état de vétusté limitant la pratique sportive et l'utilisation des locaux dans des conditions de sécurité normales. Ils constituent par ailleurs des passoires thermiques. Surexploitées, ces salles ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes des associations et de la population.

Projet

- Créer un pôle intergénérationnel de sport pour tous, prenant en compte l'évolution de la population, considérant la pratique sportive comme outil de santé publique, renforçant le lien social,
- Rénover ces bâtiments pour répondre aux demandes des écoles, des associations et de la population,
- Transformer des passoires thermiques en des bâtiments bien isolés et économes en énergie,
- Développer les voies douces et le stationnement vélo.

Revitalisation du centre historique

Le cœur historique d'Ablis, ceinturé par la rue Pierre Trouvé et la rue d'Arras, contient un espace datant du XIIe siècle entre l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul et le Prieuré Saint-Epain Saint-Blaise : la place de l'Eglise. L'état du Prieuré et de certaines voiries est préoccupant, la place de l'Eglise comporte une friche, des bâtiments désaffectés et des commerces en nombre insuffisant. Cet espace représente l'identité historique et culturelle d'Ablis, ainsi qu'un potentiel touristique significatif pour une commune située à l'entrée de la région Ile de France.

Projet

- Développer un espace convivial au cœur de ville,
- Renforcer le commerce de proximité,
- Valoriser le patrimoine historique,
- Renforcer les services municipaux et leur centralité en installant un bâtiment municipal dans le Prieuré,
- Libérer le cœur de ville historique de la voiture,
- Développer l'identité et l'attractivité de la commune.

Rénovation de l'éclairage public

Le réseau existant n'est pas aux normes, engendrant de nombreuses coupures et des risques électriques importants. Ces améliorations sécuritaires urgentes relèvent des obligations de la commune.

Le remplacement des luminaires par des éclairages LED permettrait de réaliser d'importantes économies d'énergie, et réduirait considérablement la facture énergétique. Par ailleurs le réseau actuel doit être étendu dans les hameaux dont la couverture en éclairage public est insuffisante.

Projet

- Procéder en priorité à la mise aux normes du réseau (éclairage, armoires, réseau aérien),
- Installer de nouveaux luminaires dans les hameaux,
- Remplacer le parc de luminaires actuel par des éclairages LED.



Centre ville historique



Place de l'Eglise



Rue Pierre Trouvé (partie Est)



Prieuré Saint-Epain Saint-Blaise



Intersection rue Pierre Trouvé - rue d'Arras

Création de nouvelles mobilités

Le territoire communal comporte un réseau de voies douces (piétons et cycles) morcelé, peu entretenu, mal signalé, un stationnement vélo limité à 27 places au total.

Le pôle sportif et culturel constitué du stade et de l'espace culturel Etincelle, situé au sud de la commune, n'est accessible que par la rue de la Libération, l'une des voies subissant le trafic routier le plus important à l'intérieur de la commune. Cette configuration encourage les ablisiens à se rendre au stade ou à la salle Etincelle en voiture, pour un déplacement local de quelques centaines de mètres.

La zone d'activités Ablis Nord I n'est accessible qu'en voiture à partir de la RN10, après avoir franchi l'autoroute A11. Cette zone accueille pourtant une diversité d'entreprises et de clientèles importante, avec notamment DACO France, ALDI, Ablis Frigorifique, ou bien encore Mc Donald's.

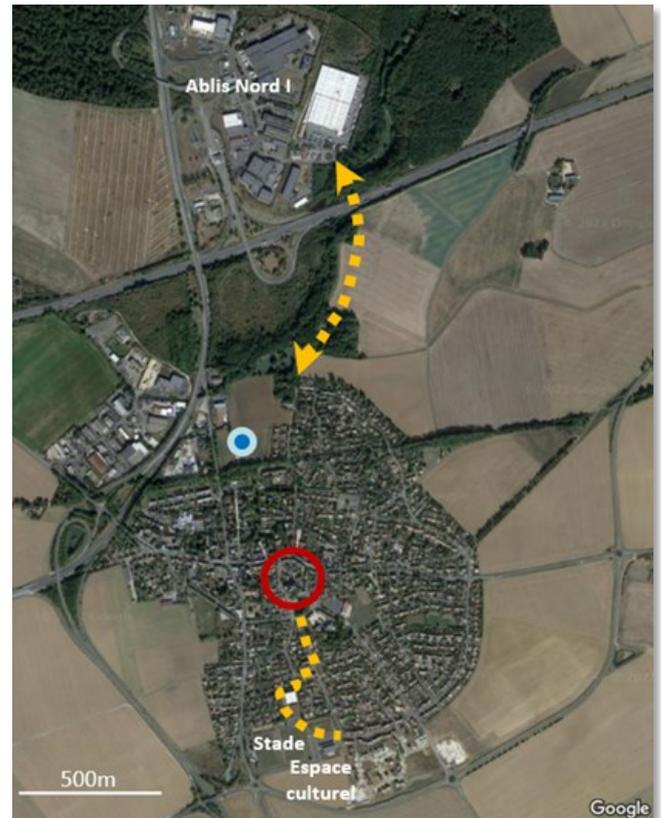
Elle va prochainement accueillir une pépinière d'entreprises, un projet d'hôtel est également envisagé.

L'attractivité de la commune d'Ablis pour ses voisines situées en Eure et Loir est croissante pour l'accès qu'elle offre aux transports en commun de l'Île de France. Un stationnement à la journée se développe en centre-ville, en plus de l'augmentation de la présence de la voiture liée à la croissance de la population et la densification de l'habitat.

Jean-François Delarue, Maire Adjoint

Projet

- Créer des aires de stationnement réservées aux vélos,
- Organiser l'accès au pôle sportif et culturel par des accès doux réservés aux déplacements non motorisés,
- Désenclaver la zone d'activités Ablis Nord I par la création d'une nouvelle mobilité douce réservée aux véhicules non motorisés,
- Créer un parking relais, à l'écart du centre-ville.



Projets de parcours de mobilités douces



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- 🔔 Alertes notification
- 📰 Actualités
- 📅 Événements
- 👤 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Consommez local...

ASPERGES

DE SIMON

Lundi-Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-16h

ABLIS

7 RUE DU JEU DE PAUME

06.69.72.30.68



URBANISME

Dès avril 2021 : dématérialisation des demandes d'urbanisme.

L'article 62 de la loi ELAN du 23/11/2018, prévoit que toutes les communes de plus de 3 500 habitants devront être dotées de procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et certificats d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022.

A partir de ce mois d'avril, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne sur le site de la commune, rubrique vie citoyenne/plan local d'urbanisme.

Sur proposition de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, la commune d'Ablis a accepté de faire partie des communes pilotes pour la mise en place d'une plateforme numérique **NetSVE** permettant aux pétitionnaires de déposer et suivre leurs demandes d'urbanisme par la voie numérique.

Cette solution offre de nombreux avantages pour l'ensemble des acteurs de la procédure :

- Simplification des démarches,
- Réduction des documents papier, à produire habituellement en plusieurs exemplaires,
- Gain de temps pour les pétitionnaires constituant leur dossier,
- Disponibilité du service 24h/24, 7j/7,
- Sécurité juridique, par l'authentification **France-Connect** ou bien via le portail **NetSVE**,
- Efficacité des échanges avec les acteurs de la chaîne d'instruction,
- Possibilité de suivre l'avancement de l'instruction des dossiers,
- Baisse des coûts de traitement.



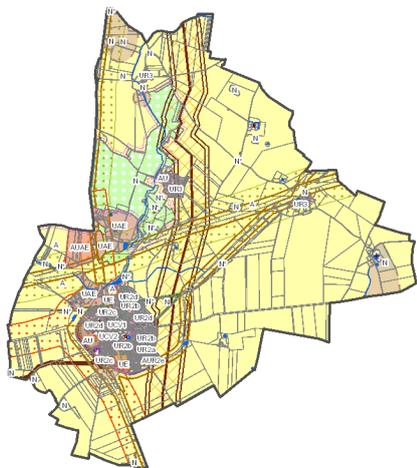
Procédure :

- Le pétitionnaire remplit le CERFA en ligne et charge l'ensemble des pièces à fournir au format pdf. La plateforme NetSVE guide l'utilisateur à chaque étape de la saisie de la demande,
- A l'issue de la procédure de saisie, le dossier est enregistré. Il n'est plus nécessaire de procéder à un envoi en recommandé avec accusé de réception,
- Le service urbanisme de la mairie vérifie la complétude du dossier,
- En cas de dossier incomplet, les documents demandés devront être déposés en mairie,
- L'instruction du dossier a lieu soit à Rambouillet Territoires, soit en mairie selon la nature de la demande déposée.

Jusqu'en décembre 2021, le service urbanisme de la mairie continuera de traiter parallèlement tous les dossiers déposés sous la forme papier.

Documents d'urbanisme : du nouveau sur <https://ablis.fr>

Le site de la commune <https://ablis.fr>, rubrique vie citoyenne/PLU, a fait l'objet d'une mise à jour importante. En plus de donner accès à la plateforme **NetSVE** de dématérialisation des demandes d'urbanisme, il fournit de nombreuses informations utiles :



Plan local d'urbanisme (PLU) de 2017

Le PLU est maintenant disponible de deux façons :

- En téléchargement (documents graphiques et écrits au format pdf),
- Sur le portail URBANISME de Rambouillet Territoires <https://geocarte.rt78.fr/Urbanisme/>.

Cet outil cartographique constitue une interface interactive permettant de consulter les informations territoriales soit par parcelle cadastrale, soit par adresse, soit par zone de sélection. Il permet d'éditer le détail des prescriptions et informations s'appliquant aux parcelles sélectionnées.

Une aide à l'utilisation de ce portail est disponible en téléchargement.

Demandes d'urbanisme

Le site de la commune renseigne sur l'ensemble des demandes d'urbanisme : certificats et autorisations (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, permis modificatifs).

Pour chaque demande, il est précisé le champ d'application, les délais d'instruction, le service instructeur, la durée de validité, le rôle de l'architecte des bâtiments de France, les dispositions s'appliquant en matière d'archéologie préventive et d'assainissement non collectif, etc.

Des liens vers les services de l'État donnent accès aux détails des formalités de chaque demande.

ENFANCE-JEUNESSE

Entretien avec les ATSEM

Derrière l'acronyme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) se trouve les personnels d'une commune dédiés à l'enseignement en école maternelle. L'équipe de l'école Jean de la Fontaine a répondu à quelques questions afin de mieux faire connaître son action.

Pouvez vous nous présenter l'équipe des ATSEM et quelles sont vos missions ?

Nous sommes une équipe de 5 ATSEM, ainsi que deux apprentis qui terminent leur formation cet été 2021. Nous intervenons dans chacune des 6 classes de l'école.

Nos missions sont les suivantes : participer avec les enseignants à l'accueil des enfants et des parents, contribuer à la sécurité et l'hygiène des enfants., assister les enseignants dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques et dans la mise en place des projets éducatifs.

Comment s'organise le travail avec les enseignants ?

L'enseignant nous soumet son projet pédagogique auquel il nous associe et nous répondons à ses attentes en lui préparant le matériel adapté aux techniques souhaitées. Des réunions sont organisées avec la directrice de l'école et/ou la directrice générale des services de la commune.



Comment devient-on ATSEM ?

Pour être ATSEM il faut avoir le CAP AEPE « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » et réussir le concours organisé par le Centre de gestion départemental de la Fonction publique territoriale.

C'est un métier enrichissant mais qui parfois peut être difficile moralement et physiquement. Il demande surtout beaucoup d'investissement. Le métier a évolué de dame de service qui gérait l'hygiène des enfants et des locaux, à l'intégration de l'équipe éducative, avec une présence constante en classe. et avec tout ce que cela comporte ; préparations de travail et arts plastiques, cantine, récréation, bus, hygiène, dortoir, ménage. Nous sommes au plus près des enfants car nous constituons une référence affective et sociale.

Laurent Alleaume, Adjoint au Maire.



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous avez récemment choisi d'habiter à Ablis et nous nous en réjouissons. Afin d'accueillir vos enfants dans les locaux nécessaires et de préparer au mieux leur rentrée scolaire à l'école et/ou à l'Accueil de Loisirs, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-joint en mairie ou par mail : mairie@ablis.fr.

Nombre d'enfants du foyer actuellement et à venir :

Adresse du Foyer :

Nom de famille	Prénom	Date de naissance	Accueil de Loisirs OUI/NON

TRAVAUX

Programme triennal de voirie 2020-2021-2022

Le Département des Yvelines a décidé de lancer un nouveau programme triennal couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Le programme départemental voirie s'adresse aux communes de moins de 25 000 habitants et aux structures intercommunales ayant la compétence voirie. Cette aide porte sur les travaux en investissement réalisés sur les voiries communales, communautaires ou départementales.

Le type d'aménagement concerne entre autres les chaussées, les dépendances (trottoirs, bordures, caniveaux, fossés), les aménagements de sécurité, les signalisations verticale/horizontale, les parkings publics (domaine public).

La commission travaux a défini les voiries communales éligibles. Le conseil municipal a validé au mois de février ce plan triennal de voirie. Celui-ci est subventionné pour moitié par le Conseil Général. Cette année, sont programmés les travaux suivants : **Rue de la Mairie** : stationnement du bus et place de stationnement P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite), **Rue de la Mairie, coté école** : stationnement du bus, **Rue d'Arras** : réfection des trottoirs et parkings, **Rue du Guichet** : réfection des trottoirs et création de parkings, **Rue des Bas Prés** : réfection des trottoirs, mise en place d'un ralentisseur, **Voie communale n°5, entre la RD 168 et Long Orme** : réfection de la chaussée,

Ces travaux pourront être réalisés au cours du quatrième trimestre. Ils ne commenceront qu'après l'accord du Conseil Départemental et la mise en œuvre des formalités administratives qui s'en suivent (appels d'offres).

Ce programme s'ajoute aux travaux d'entretien ponctuels de voirie qui seront réalisés sur toutes les voies municipales.

Daniel COQUELLE, Maire Adjoint

Le plan triennal prévoit également pour les années 2022 et 2023 les travaux suivants (**sans ordre de priorité**) :

- Création d'un parking à l'école coté Mairie,
- Rue du vieux chemin de Paris : réfection de la chaussée,
- Rue de l'Europe : création de parkings,
- Rue de l'Aulnette : réfection des trottoirs,
- Chemin de l'Etang : réfection de la chaussée devant l'étang,
- Voie communale n°5, entre Guéherville et Long Orme : réfection de la chaussée,
- Rue de Dourdan : réfection de la chaussée,
- Rue de l'Orme Aigu à Mainguérin : réfection de la chaussée,
- Rue des Loges : réfection de la chaussée,
- Rue de l'Etang : réfection de la chaussée,
- Rue des Bas Prés : réfection de la chaussée,
- Entre la Croix Marie et la Mare : réfection de la chaussée,
- Voie communale n°4, entre la Croix Marie et Mainguérin : réfection de la chaussée,
- Rue de l'Île de France : réfection de la chaussée,
- Place Jean Claude Dauvilliers : réfection du parking bus,
- Rue Pierre Trouvé ouest : réfection des trottoirs,
- Rue de l'Europe : réfection des trottoirs,
- Rue de l'Île de France : réfection des trottoirs,
- Voie communale n°5, entre la Croix Marie et Ménainville : réfection de la chaussée,
- Rue de l'Avenir : réfection de la chaussée.



Rue de la Mairie



Rue des Bas Prés



Rue d'Arras

VIE LOCALE

Jumelage Ablis-Wendelsheim



La rencontre annuelle entre Ablis et Wendelsheim devait avoir lieu cette année à Ablis, durant le weekend de l'ascension, du 13 au 16 mai. Pour la deuxième année consécutive, cet événement a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Joachim Maul, maire de Wendelsheim, et Jean-François SIRET, maire d'Ablis, ont échangé chacun dans la langue du partenaire, afin de regretter cette situation et d'envisager la rencontre 2022 à Wendelsheim, très attendue !

Cher Jean-François,

Nous aurions été très heureux si notre réunion annuelle avait eu lieu à nouveau cette année.

Malheureusement, la situation actuelle avec le virus ne s'est pas améliorée pour que la réunion puisse avoir lieu dans le cadre habituel. C'est donc avec grand regret que nous devons annuler la réunion de mai de cette année.

Cependant, nous aimerions vous inviter dès aujourd'hui pour mai 2022 à Wendelsheim.

Nous vous souhaitons de passer un bon temps et de rester en bonne santé.

Meilleures salutations

Joachim Maul

Courrier de Joachim MAUL à Jean-François SIRET

Cher Joachim,

Pour la deuxième année, c'est avec beaucoup de regret que nous devons annuler la rencontre annuelle entre nos deux communes.

Notre jumelage se nourrit de ces moments d'amitié partagée...et pour l'instant, la table reste vide, le repas est compliqué à mettre en place.

Nous vous remercions pour votre invitation à Wendelsheim en mai 2022, et nous espérons que les actions de nos gouvernants respectifs nous permettront de faire reculer le virus.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous retrouver et d'installer de nouveau la table de l'amitié et de la fraternité.

En l'attente de se revoir, nous vous souhaitons la santé, avec la réussite des actions sanitaires entreprises sur votre commune.

Avec toute l'amitié des Ablisiens.

Jean-François SIRET

Courrier de Jean-François SIRET à Joachim MAUL

Cérémonie du 19 mars

La cérémonie pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée en présence du maire, des adjoints, du président de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants Algérie, Maroc, Tunisie) et de quelques uns de ses membres, ce vendredi 19 mars.

Cet événement marquait le 59e anniversaire du cessez-le-feu proclamé sur l'ensemble du territoire algérien en application des accords d'Évian. Avant le dépôt de gerbe, Monsieur Jean-François SIRET, Maire, dans son allocution, a rendu hommage aux 30 000 morts civils et militaires ainsi qu'aux 70 000 blessés.

Monsieur le Maire et le Président de la FNACA



CADRE DE VIE

Le bruit

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc) sont soumis à restrictions et ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30**

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le brûlage de déchets verts de jardins est interdit, par arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2011, toute l'année et sur tout le territoire.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Nos amis les chiens

Un peu de civisme et de respect.

Nous rappelons aux maîtres indécents que le civisme est l'affaire de tous.

Merci de bien vouloir modifier vos habitudes pour le respect de chacun. Promenez votre chien ailleurs que dans la ville ou ramassez ses déjections. Les services municipaux doivent supporter les odeurs et les projections lors de la tonte des pelouses.

Par mesure d'hygiène publique les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques.

Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal avec un sac en plastique et de l'emporter pour le jeter dans sa poubelle ou dans les poubelles communales.



Rue du Jeu de Paume



Rue Pierre Trouvé

CULTURE

« Covid-19 Tenir ensemble » peut-on lire un peu partout aujourd'hui. C'est exactement dans cet état d'esprit que la commune d'Ablis a accueilli la troisième édition du concours régional de magie organisée en partenariat avec l'Héritier de l'Illusion.

Depuis 2018, ce concours de sélection pour le championnat national est présenté lors du gala de magie proposé par notre espace culturel « Etincelle ». Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, nous ne pouvions pas nous résoudre à le supprimer de nouveau cette année. Bien que l'accueil du public soit impossible, nous avons voulu offrir la possibilité aux professionnels du spectacle d'exercer leur métier sur scène et permettre aux usagers de la salle d'assister à un spectacle de qualité grâce à un « live » diffusé sur internet.

Du 8 au 12 mars, l'Etincelle a ouvert ses portes aux équipes de l'Héritier de l'Illusion et de leurs partenaires. Une cinquantaine de professionnels du spectacle (artistes, chargés de production, techniciens lumière, du son... mais aussi cameramen) se sont retrouvés, dans le plus strict respect des règles sanitaires, afin de permettre au concours non seulement d'avoir lieu mais aussi de pouvoir être diffusé sur nos écrans. Les magiciens candidats sont montés sur scène devant un public restreint aux membres du jury et aux techniciens présents, parfois pour la première fois depuis plus d'un an. C'est du grand spectacle que nous avons été des milliers à partager dimanche 11 mars dans l'après-midi, toutes plateformes de diffusions réunies on ne décompte pas moins de 9.160 connexions uniques ! Spectacle merveilleux que des enfants hospitalisés ont pu suivre également grâce à l'action de l'association MAGEV Magie Caritative, dans de nombreux hôpitaux.

La commune d'Ablis espère que les spectateurs ont eu autant de bonheur à regarder ce show, qu'elle n'en a eu à l'organiser ! A l'année prochaine pour la 4^{ème} édition.

Clarisse CHALARD, Maire Adjointe



Pablo CANOVAS
1^{er} Prix du Concours et Prix du Public

TRIBUNES LIBRES

Liste « Un souffle nouveau, Ensemble pour Ablis »

En cette période de crise sanitaire, vos élus de la majorité se sont mobilisés, avec le personnel communal, pour organiser et accompagner la vaccination des plus de 75 ans, venir en aide à nos écoles, échanger avec nos entreprises pouvant bénéficier de l'aide d'urgence aux commerces et à l'artisanat, être à l'écoute des associations qui n'ont pas pu reprendre leurs activités, soigner la relation avec Wendelsheim malgré l'annulation de la rencontre annuelle du jumelage ... c'est tout le fonctionnement de la commune qui est durablement impacté. Dans ce bulletin nous affichons résolument notre optimisme grâce à la richesse de la vie associative de la commune, et les perspectives d'avenir avec le projet Petites Villes de

Liste « Avec vous pour Ablis »

Lors du dernier conseil municipal du 11 février, nous avons dit NON au renfort du personnel de l'Etincelle, fermée depuis mars 2020. Selon la municipalité « Un euro dépensé est un euro utile ». Nous n'y voyons donc aucune utilité à ce jour. A contrario, nous affirmons un OUI au renfort du personnel des écoles pendant les repas, afin d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel. Nos 5 votes contre cette embauche n'ont pas été suffisants pour influencer sur cette délibération. Très peu sollicités lors

Demain sur lequel nous avons beaucoup travaillé.

Ne nous laissons pas tromper par ceux qui nous racontent que la mise aux normes de notre éclairage public est un gadget dont nous pourrions nous passer avant de procéder à la mise en place d'un éclairage à basse consommation. Ne nous laissons pas tromper par ceux qui sont obnubilés par la mise en œuvre du protocole sanitaire, sans se préoccuper de la manière dont celui-ci pouvait impacter les enfants, leurs parents et les personnels. Telle est bien notre préoccupation, saluée publiquement par les services sanitaires qui ont reconnu l'efficacité des protocoles municipaux.

des réflexions préalables sur les projets à venir, les réunions de commissions ne sont que de simples présentations sans possibilité de travailler réellement sur les propositions énoncées.

Nous suivons donc avec attention le programme « Petites villes de demain », dispositif d'état que la municipalité devra mettre en œuvre en espérant que notre groupe pourra y participer activement. Nous avons des compétences, il faut les utiliser.

Contact AVPA : avecvouspourablis@gmail.com

ZOOM SUR...

«Fonds Air-Bois»

Jusqu'à 2 000€ pour remplacer votre poêle à bois ou insert.

En Ile-de-France, le chauffage résidentiel au bois est responsable de plus d'un tiers des émissions régionales de particules fines primaires.

En une journée, les quantités de particules émises par un foyer fermé ancien peuvent être aussi importantes que celles d'un véhicule diesel qui parcourt 4 000 km (données Airparif)

La région aide les Franciliens à remplacer leur chauffage principal individuel au bois d'avant 2002 par des équipements modernes et moins polluants en leur octroyant une prime pouvant aller jusqu'à 2 000 € (dont 1500 € de la Région). Car l'installation d'un nouveau matériel permet de réaliser des économies de combustibles et d'améliorer la qualité de l'air.



Développement économique

Prolongation des aides du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Pour maintenir la mobilisation des entreprises en faveur de la jeunesse, ces aides sont prolongées :

Prolongation de l'aide à l'embauche des jeunes (AEJ) jusqu'au 31 mai 2021.

Prolongation à l'identique jusqu'au 31/12/2021 de l'aide exceptionnelle pour l'alternance, allant de 5 000 € pour l'embauche de tout alternant de moins de 18 ans – en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation – à 8 000 € pour l'embauche d'un alternant de plus de 18 ans lors de sa 1^{re} année d'apprentissage

Même chose pour les collectivités :

Prolongation de l'aide exceptionnelle concernant les contrats d'apprentissage : 3 000 € (entre 5 000 et 8 000 € dans le privé, comme mentionné ci-dessus), c'est le montant octroyé

à toute collectivité qui recrute un jeune, quel que soit l'âge ou le niveau du diplôme de l'apprenti recruté.

Le décret du 30 mars prévoit donc que les collectivités territoriales et les établissements publics puissent finalement bénéficier de l'aide pour le recrutement des apprentis jusqu'au 31 décembre 2021. La demande doit être formulée à l'agence de services et de paiement sur son portail dédié.



état-civil

Janvier à mars 2021



Bienvenue à :

Milo JUVING né le 07/02

Gabin LE POURHIENNEC né le 09/02

Killyann MARQUES né le 04/03

Romy KLUCIK née le 06/03

Jules GAZEL né le 16/03



Tous nos vœux de bonheur à :

Wided HAKIRI et Pierre GIRARDY, mariés le 30/01



Toute notre sympathie aux proches de :

Joao PEREIRA, décédé le 28/01

Odette GENDRON épouse DERRIEN, décédée le 18/02

Andrée GAYET épouse VANDENBERGHE, décédée le 12/03

Ensemble avec Emma contre son Cancer



Emma Léna est née le 02 novembre 2012. Elle habite à Ablis - Rambouillet, France et est actuellement en classe de CE2. Elle aime l'école et s'y faire des amis. C'est une très bonne élève. Ceux qui la connaissent diront que c'est une petite fille adorable et attentionnée. Elle aime dessiner, jouer avec des Playmobil et faire du sport. Elle est joyeuse et pleine de vie. Son rêve est de devenir architecte.

Le 12 février 2021, sa vie bascule. Elle ressent depuis quelques jours une faiblesse du côté gauche au niveau des bras et des jambes.

Sa mère l'emmène voir l'ostéopathe qui lui indique d'aller à l'hôpital. Les médecins lui font passer un scanner. Une tache au cerveau est identifiée. Emma est envoyée à l'hôpital Necker le lendemain matin. Elle y passe une IRM qui indique une tumeur infiltrante au cerveau.

Le gliome infiltrant du tronc cérébral - GITC - est un cancer du cerveau au pronostic très sombre, qui touche les enfants entre 5 et 10 ans. Rare, ce type de cancer est néanmoins gravissime et la médecine est encore impuissante pour le traiter. L'espérance de vie est en moyenne de 9 mois après le diagnostic et très rare sont les enfants qui survivent après deux ans.

Il touche en moyenne 50 enfants en France, 200 enfants aux Etats-Unis.

Il n'existe pas de cure à cette maladie mais il y a un espoir de traitement qui améliore les conditions de vie et qui peut prolonger l'espérance de vie. Un médicament oral expérimental (ONC201) a été développé par la société ONCOCEUTICS, spécialisée en biotechnologies – ONC201.

L'ONC201 cible l'antagoniste DRP2 et il en est cours d'essais cliniques sur GITC et disponible uniquement aux Etats-Unis. Les enfants peuvent bénéficier de ce traitement expérimental. Les publications scientifiques et les premiers résultats sont très encourageants. Les essais cliniques n'ont pas commencé en Europe et il n'y a pas de date de disponibilité pour ce traitement.

La communauté scientifique mondiale est unanime. C'est le traitement le plus avancé pour cette maladie. Plusieurs parents témoignent de son efficacité en combinaison avec d'autres médicaments et traitent leurs enfants atteints de cette maladie avec l'ONC201.

Seulement voilà, les frais d'hospitalisation, de déplacement et d'installation aux Etats-Unis pour démarrer l'étude se montent à plus de 150 000 euros. Grâce à vos dons, la somme de 137 884 € est atteinte, un dernier effort, nous y sommes presque ! Le CCAS de la commune a voté une aide de 1000 €, lors de la commission du 13 avril 2021, si vous souhaitez participer :

NOUS SOLLICITONS VOTRE AIDE.

Pour faire un don sur la cagnotte en ligne :

<https://gofund.me/23f86oa6>

Pour effectuer un virement bancaire :

Nom : HUN DARA

IBAN : FR76 4061 8803 1100 0407 5551 875 - BIC/ SWIFT : BOUS FRPP XXX